

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 05 JUILLET 2011**

Délibération  
n°2011.07.136

**Fonds Social  
Européen : attribution  
des subventions 2011**

**LE CINQ JUILLET DEUX MILLE ONZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **29 juin 2011**

**Secrétaire de séance** : Gilles VIGIER

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Madeleine ANCELIN, Gérard ANDRIEUX, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, Jacky BONNET, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Catherine DESCHAMPS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Bertrand GERARDI, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, André LAMY, Dominique LASNIER, Redwan LOUHMADE, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

**Ont donné pouvoir** :

Michel GERMANEAU à Brigitte BAPTISTE, Patrick BOUTON à Catherine DESCHAMPS, Bernard CONTAMINE à Fabienne GODICHAUD, Marie-Noëlle DEBILY à François NEBOUT, Gérard DESAPHY à Catherine PEREZ, Nadine GUILLET à Nicolas BALEYNAUD, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Joël LACHAUD à Dominique LASNIER, Françoise LAMANT à Dominique THUILLIER, Cyrille NICOLAS à Jacques DUBREUIL, Jean PATIE à Jean-Pierre GRAND

**Excusé(s) représenté(s)** :

André BONICHON par Bertrand GERARDI, Gérard DEZIER par Madeleine ANCELIN, Jacques NOBLE par Gérard ANDRIEUX

**Excusé(s)** :

Didier LOUIS, Jean-François DAURE, Catherine DEBOEVERE, Jean PATIE, Christian RAPNOUIL

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 JUILLET 2011**

**DELIBERATION  
N° 2011.07.136**

POLITIQUES SOLIDAIRES / POLITIQUES  
SOLIDAIRES

Rapporteur : **Monsieur NEBOUT**

**FONDS SOCIAL EUROPEEN : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2011**

Par délibération n° 304 du 9 décembre 2010, le conseil communautaire a décidé de solliciter la gestion d'une nouvelle subvention globale du Fonds Social Européen (FSE) pour la période 2011-2013. Ces crédits sont destinés à la mise en œuvre des actions du Plan Local pour l'Insertion et pour l'Emploi (PLIE) dont le conseil communautaire a approuvé le protocole par délibération n°303 du 9 décembre 2010.

Une convention de subvention globale FSE pour la période 2011-2013 a donc été signée avec la Direction régionale de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE). Cette convention porte sur deux axes du programme opérationnel du FSE :

- axe 3 : Cohésion sociale, inclusion sociale et lutte contre les discriminations pour le financement d'opérations en faveur des demandeurs d'emploi et pour l'animation du PLIE
- axe 5 : assistance technique à la gestion de la subvention

Le montant de la subvention globale FSE pour 2011 s'élève à 348 000 € (dont 14 000 € pour l'assistance technique à la gestion).

Il appartient au GrandAngoulême d'attribuer les subventions FSE dans ce cadre aux opérateurs du PLIE.

Par ailleurs, l'équilibre de la maquette financière de la subvention globale s'établit avec un montant de crédits FSE équivalent au montant des dépenses du GrandAngoulême et de ses partenaires dans le PLIE, désignées comme « contreparties au FSE ». Aussi, toute dépense du GrandAngoulême au titre du PLIE doit faire l'objet d'une procédure formalisée par délibération en tant que « contrepartie au FSE » y compris quand l'opération ne reçoit pas de crédits FSE.

Suite à l'appel à projet du 9 décembre 2010, les projets déposés par les structures locales ayant une mission en faveur de l'insertion et de l'emploi ont fait l'objet d'une instruction technique au regard des exigences d'attribution des crédits FSE.

Sur la base des rapports d'instruction produits, le comité de pilotage du PLIE a programmé les projets suivants :

Opérations 2011	N° Présage	Coût total	Subvention FSE	Taux FSE	Elus ne prenant pas part au vote en qualité de membres du bureau ou de personne intéressée par l'opération
1- Assistance technique à la gestion du FSE (axe 5)	34866	21 109,00 €	14 000,00 €	66,32%	
2- Animation du PLIE	34860	46 625,00 €	0	0%	
3- Accompagnement des participants PLIE par le CIDFF	34840	45 504,72 €	22 752,36 €	50 %	
4- Accompagnement des participants PLIE par l'Association Régie Urbaine.	34836	85 980,00 €	42 990,00 €	50 %	
5- Accompagnement des participants PLIE par Alésie	34854	40 457,64 €	20 228,82 €	50 %	
6- Accompagnement des participants PLIE par le CCAS de l'Isle d'Espagnac	34818	64 532,57 €	32 266,28 €	50 %	M. Besse, M. Lamy
7- Réseau d'entreprises pour l'insertion des jeunes par la Mission Locale de l'Angoumois et du pays d'Horte et Tardoire	34861	120 000,00 €	60 000,00 €	50%	
8- Accompagnement socio-professionnel renforcé et accompagnement à la sortie des salariés des SIAE participants du PLIE par Alésie	34824	50 187,48 €	15 187,48 €	30 %	
9- Formation des personnels du chantier d'insertion espaces verts et environnement par le CCAS de l'Isle d'Espagnac	34819	77 200.37 €	38 600.19 €	50 %	M. Besse, M. Lamy
10- Action d'insertion par l'activité économique de la Banque Alimentaire de la Charente	34853	36 937,14 €	13 000,00 €	35.19 %	
11- Accompagnement renforcé et formation par l'encadrement technique pour les salariés de l'association Cuisine du Monde	34837	23 291,36 €	15 376,00 €	66.02 %	
12- Accompagnement socioprofessionnel des salariés des chantiers d'insertion de l'Association Régie Urbaine.	34864	40 950,00 €	13 950,00 €	34.07 %	
13- Encadrement technique du chantier d'insertion maraîchage de l'association Restaurants du Cœur	34821	51 710,84 €	10 000,00 €	19 %	
15- Chargé de parcours pour les participants du PLIE par Pôle Emploi	34867	42 276,86 €	42 276,86 €	100 %	

Le coût total des dossiers présentés s'élève à 746 762,98 €, pour lesquels sont sollicités 340 627,99 € de crédits FSE.

Vu le protocole du PLIE 2011-2013 approuvé par délibération n°2010-12-303,

Vu la convention n°138/ 3975/34384 de subvention globale du 21 avril 2011,

Vu le comité de pilotage du 23 mai 2011,

Vu le comité de pilotage du 17 juin 2011,

**Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 21 juin 2011,**

**Je vous propose :**

**D'ATTRIBUER** les subventions aux opérations 2011 programmées par le comité de pilotage du PLIE telles que présentées ci-dessus.

**D'APPROUVER** la mobilisation de crédits FSE en contrepartie des dépenses du GrandAngoulême sur les opérations 2011 « animation du PLIE » (46 625 €) et « assistance technique » (7 109 €).

**D'AUTORISER** le président à signer les conventions d'attribution et à ajuster la programmation de ces participations à taux de participation constant de FSE en fonction des montants effectivement réalisés à la fin de chaque opération.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b> <b>13 juillet 2011</b>	<b><u>Affiché le :</u></b> <b>21 juillet 2011</b>